



# LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

## Aux représentants des médias

### La police innove en matière de mobilité

**De nouveaux véhicules écologiques, mieux adaptés aux exigences de la circulation en zone urbaine et aux missions de sécurité, remplacent une flotte vieillissante.**

Les missions de sécurité de la police de la Ville de Neuchâtel couvrent principalement la zone urbaine mais peuvent également s'étendre, si nécessaire, au territoire cantonal, conformément à l'organisation police-secours mise en place par « Police 2006 ». C'est pourquoi, les véhicules doivent répondre à plusieurs critères essentiels comme l'efficacité, la performance et la sécurité.

S'agissant du remplacement de sa flotte de véhicules, la police de la Ville de Neuchâtel a opté pour une conception moderne et avant-gardiste.

#### **Les véhicules d'intervention**

Le choix s'est porté sur un véhicule à moteur hybride pouvant fonctionner à l'électricité, lors de patrouilles régulières, et à l'essence pour les interventions. La Ville entend ainsi poursuivre ses efforts en faveur d'une mobilité durable et d'économies des frais d'exploitation. L'objectif vise une consommation en carburant correspondant à 50% de la consommation actuelle, alors que les véhicules effectuent environ 200'000 km par année. En complément, les collaborateurs ont suivi une formation spécialisée dans la conduite économique.

#### **Les véhicules de proximité**

Afin de remplir les missions de prévention, un petit véhicule de 998 cm<sup>3</sup> est mis à disposition des policiers de proximité, opérant dans les différents quartiers, ainsi que du service de la prévention et de l'éducation routière. Ces véhicules porte l'empreinte du hibou, symbole des actions de prévention de la police de proximité de la Ville.

Avec ces nouveaux véhicules, la police de la Ville remplace une flotte de huit voitures qui totalisait 1'200'000 km.

Neuchâtel, le 2 novembre 2006

**Renseignements complémentaires:** M. Francey, Commandant du Corps de police,  
☎ 032 722 22 22

